



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FSSC

L'Assemblée générale de la Fédération suisse de Scrabble (FSSc) a lieu le samedi 24 septembre 2022 au Relais Saint-Jacques à Vuisternens-devant-Romont. Elle est présidée par Dominique Pittet. Benoit Delafontaine est secrétaire.

1. Accueil et contrôle des présences ; nomination des scrutateurs

À 9h30, Dominique Pittet accueille les 48 personnes présentes et les remercie de faire vivre la fédération.

L'ensemble du Comité FSSc est présent : Dominique Pittet (présidente), Yvan Citherlet, Benoit Delafontaine et Roberto Seixas. Il dispose de 4 voix.

20 clubs sont présents sur les 27 que compte la fédération. Se sont excusés les clubs d'Agaune, Bassecourt, Malagnou, Martigny et Mots-riges. (Yvan Citherlet est certes un représentant du club de Bassecourt mais, faisant partie du Comité, il ne peut voter pour son club.) Sont absents les clubs des Mots-la-Chaux et de l'UIT.

L'ensemble des voix des clubs se monte à 56 ; la majorité simple est à 29 voix.

Hugo Delafontaine (La Blécherette) et Nicolas Horner (Scrabbulle) sont désignés comme scrutateurs et acceptent leur mission.

Par suite des annulations dues au Covid, la saison s'étale de 2020 à 2022. Tout au long de l'AG, des trophées sont attribués aux meilleurs des séries et sous-séries.

2. Admissions – Démissions

On ne recense pas d'admission de club.

On enregistre la démission du club de Monthey. Dominique Pittet lit leur courrier du 3 juin 2022, qui invoque une baisse de fréquentation et de motivation au sein du club.

La fédération compte donc 27 clubs civils et 304 joueurs licenciés à ce jour.

3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 25 septembre 2022

Le procès-verbal de la précédente Assemblée générale a été publié sur le site Internet de la FSSc. La présidente Dominique Pittet remercie Benoit Delafontaine pour la bonne tenue de ce PV.

Le procès-verbal de l'AG du 25 septembre 2021 est adopté à l'unanimité des voix.

4. Adoption des rapports annuels

Les rapports sont publiés sur le site. Les membres du Comité se tiennent à disposition pour des questions.

Sylvianne Henriot (La Blécherette) demande combien de jeunes de moins de 18 ans compte la fédération. Roberto Seixas répond qu'elle en compte officiellement 6, car beaucoup sont passés en catégorie Espoir.

Dominique Pittet interpelle l'assemblée pour savoir si un 3^e membre désirerait intégrer la Commission des classements et tournois (CCT). Cela permettrait de départager les 2 membres actuels... Avis aux amateurs !

Doriane Muhlemann (Lancy) demande s'il est encore nécessaire de recevoir le Scrabblophile en format papier. Benoit Delafontaine répond que la proposition de Scrabbulle de renoncer au papier a été refusée en 2020. Francis Antoine Niquille (Montreux Scrabble Helvétie) dit que le Français Hervé Bohbot digitalise tous les Scrabblophile depuis 1977. Doriane Muhlemann demande s'il est possible d'y ajouter les nouveaux numéros. Benoit Delafontaine approuve l'idée et tient les numéros des dernières années (2017-2022) à disposition d'Hervé Bohbot et du site Internet. Claude Tharin (La Croisée-Val-de-Ruz) indique qu'il souhaite qu'on lui envoie deux exemplaires même s'il a la même adresse que Jaqueline Péclard ; ce n'est cependant pas le cas pour tous ; le publipostage s'adaptera au mieux à ces besoins spécifiques.

Dominique Pittet rappelle que Nicole Epple, victime d'un AVC en janvier 2022, était très précieuse pour le bon fonctionnement de la fédération. Elle a été remplacée dans ses tâches par Jaqueline Péclard (La Croisée-Val-de-Ruz) pour la boutique, Monique Schulthess (Onex) pour les comptes et Yvan Muster (Léman-Pully) pour le secrétariat. Nicole étant démissionnaire, le Comité lui donnera un cadeau : des fleurs et un bon pour un restaurant. Dominique Pittet remercie les membres du Comité pour leurs rapports et leurs réponses.

Les rapports annuels sont adoptés par acclamation.

5. Comptes 2021-2022 ; rapport des vérificateurs de comptes

Monique Schulthess présente le bilan de la saison en détaillant tous les points.

Elle spécifie en préambule que les CHF 7'000 de Mattel figureront sur l'exercice 2022-2023. Elle signale que l'exercice 2021-2022 enregistre une perte de CHF 5'074.98. Cela est en partie dû à la diminution des cotisations. Pour tenir compte de la réduction des compétitions du fait de la pandémie de Covid, la précédente AG FSSc avait consenti un rabais de CHF 25 par cotisation individuelle et une cotisation de CHF 60 au lieu de CHF 120 pour les clubs scolaires. Dans les produits, Monique Schulthess souligne les beaux résultats du Festival de Suisse et du tournoi des jeunes.

Sylvianne Henriot demande si le produit de la rubrique Boutique est un bénéfice ou un chiffre d'affaires. Monique Schulthess répond qu'il s'agit bien d'un bénéfice. Aucun achat n'a été fait sur l'année pour alimenter la boutique.

Monique Schulthess détaille le point 7 des charges. Il s'agit d'un réajustement des exercices antérieurs : les factures des championnats du monde d'Aix-les-Bains 2021 et les subventions octroyées aux jeunes à La Rochelle 2019 ont été corrigées. Benoit Delafontaine avance une explication : la Fédération internationale de Scrabble francophone (FISF) subventionnait à 50% les jeunes sélectionnés pour autant qu'il y en ait au moins 4 pour le pays ; cela avait peut-être été omis. Il ajoute que dorénavant, la FISF subventionnera les pays envoyant des jeunes aux CDM dès le premier jeune.

Yvan Muster a centralisé les stocks et tout calculé au centime près, d'où des comptes extrêmement précis.

Hugo Delafontaine (La Blécherette) soulève une différence entre budget et comptes, au point 2 des charges. Dominique Pittet et Laurent Gaillard (Sion) répondent que si cela ne correspond pas aux chiffres budgétés, le montant est régulier d'une saison à l'autre.

Les clubs de Broye et de La Chaux-de-Fonds sont les vérificateurs de comptes pour la saison 2021-2022. Philippe Budry (Broye) lit le rapport cosigné par Christiane Gysin (La Chaux-de-Fonds). Ils ont, le 15 septembre 2022, vérifié par pointage les comptes arrêtés au 31 août 2022, au domicile de la présidente Dominique Pittet. Ils mentionnent le changement de caissière, Nicole Epple ayant été remplacée par Monique Schuthess, ainsi que la perte de CHF 5'074.98 établissant le capital à CHF 37'407.43. Ils félicitent la fédération pour la bonne tenue des comptes, donnent décharge aux caissières et recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes de la fédération.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

6. Nomination des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2022-2023

Le tournus par ordre alphabétique se poursuit. Les vérificateurs de comptes pour la saison 2022-2023 sont donc La Chaux-de-Fonds (CDF), 1^{ers} vérificateurs ; La Côte (COT), 2^{es} vérificateurs ; La Croisée-Val-de-Ruz (CRO), suppléants.

7. Élections du Comité

La fille de Nicole Epple a transmis à Dominique Pittet un message succinct disant qu'elle ne peut plus assumer ses fonctions au sein de la FSSc et qu'elle est, de ce fait, démissionnaire.

Le Comité actuel se représente pour la saison 2022-2023. 3 candidats se proposent de le renforcer : pour le secrétariat, Dominique Iervolino (Areuse-Fleurier) ; comme trésorier, Grégoire Tercier (Scrabbulle) ; pour le site Internet et l'administration générale, Yvan Muster.

Les 3 candidats sont acclamés par l'assemblée et rejoignent le Comité.

Le comité se compose de : Dominique Pittet présidente, Yvan Citherlet vice-président et responsable CCT, Dominique Iervolino secrétaire, Grégoire Tercier trésorier, Roberto Seixas responsable Jeunes, Benoît Delafontaine responsable Scrabblophile, Yvan Muster administration générale et webmaster.

Areuse-Fleurier perd ses 3 voix, mais il y en a 3 de plus au Comité, qui passe à 7 voix. On dénombre 60 voix en tout, avec une majorité simple à 31.

8. Proposition du Comité

Les clubs n'ont pas émis de proposition.

Le comité FSSc a émis une proposition en vue de la présente Assemblée générale.

Roberto Seixas résume la proposition : « Bases réglementaires de la Section Jeune Nationale et de l'affiliation jeune », en annexe du présent PV. Le but du texte proposé est la création d'une Section Jeune Nationale regroupant tous les jeunes affiliés à la FSSc. « Elle a pour but principal de réunir tous les jeunes suisses dans un organe commun, afin de renforcer l'esprit de groupe et d'offrir des réunions de manière régulière, y compris aux jeunes qui n'ont pas de section jeune à proximité. »

Durant la discussion qui s'ensuit, Christiane Aymon (Vouvry) demande ce qu'il en est de Zoom et autres outils de réunion à distance. Roberto Seixas répond que la CJ et lui-même réfléchissent à l'utilisation optimale de ce moyen, les distances entre jeunes étant en effet le problème à surmonter.

Barbara Schaffter (Scrabbulle) demande si une affiliation payante est prévue. Roberto Seixas répond par l'affirmative ; les membres de la SJN devront s'acquitter d'une affiliation de CHF 50 à la fédé, mais pas obligatoirement à un club civil.

Philippe Budry demande si l'expression « tous les jeunes » rassemble aussi des jeunes jouant déjà dans des clubs et sections jeunes, ainsi que des jeunes du Concours des Ecoliers. Roberto Seixas répond que la philosophie de la proposition est en effet de créer un organe regroupant tous les jeunes, sans les arracher aux clubs. Le but est aussi de générer une émulation via les espoirs. Philippe Budry salue l'absence de démarches à effectuer par les jeunes.

Alors que des questions se multiplient sur l'appellation de cette entité (Section Jeune Nationale, ou Suisse, ou Romande) et sur sa compatibilité avec les statuts de la FSSc, Sylvianne Henriot (La Blécherette) avance l'idée que la considérer comme un club scolaire permettrait à coup sûr de respecter les statuts. Le Comité répond que l'on vote l'idée ; la mise en conformité avec les statuts est garantie par la collaboration avec la CCT.

Les votes sont les suivants : 60 pour, 0 contre, 0 abstention. La proposition est acceptée.

9. Budget 2022-2023

Le nouveau trésorier Grégoire Tercier présente les chiffres du budget 2022-2023. Il détaille chaque poste en donnant des exemples.

Dans les produits : les cotisations reviennent à leur niveau antérieur, après la baisse assumée de la saison passée ; la boutique, qui sera présente à Bulle 2023, devrait engendrer plus de bénéfice que précédemment ; quant aux intérêts bancaires, ils devraient être proches de zéro, vu la conjoncture.

Dans les charges : le nombre de sélectionnés pour Bulle 2023 sera probablement plus important que ces dernières saisons, donc les subventions seront importantes.

Globalement, le budget est à l'équilibre, ce qui était un objectif pour Grégoire Tercier en cette première année comme trésorier. Ce scénario dépend cependant du budget de Bulle 2023 ; hypothèse a été faite que les championnats du monde seraient aussi à l'équilibre.

Christiane Aymon demande si les charges de CHF 14'500 impliquent une plus grande rémunération des membres du Comité. La réponse avance que le Comité a été moins défrayé la saison passée (en

cohérence avec la baisse du montant des licences) ; de plus, le Comité passe à 7 membres et les tâches de secrétariat, auparavant séparées, sont intégrées au travail du Comité.

Dominique Pittet invoque enfin comme poste dispendieux le retour des Interclubs Européens (ICE), qui coûtent CHF 1'600 de subvention de la FSSc au club représentant la Suisse. Francis Antoine Niquille ajoute que cette compétition coûte encore plus cher à organiser (au minimum CHF 5'000).

10. Révision des règlements de la cagnotte solo, du Petit Chelem, du cahier des charges des tournois individuels et du championnat suisse

Yvan Citherlet présente à l'assemblée le travail de mise à jour des règlements et des cahiers des charges mené par Sylvianne Henriot et lui-même au sein de la CCT. Il en rappelle les principales modifications effectuées.

Cagnotte solo

- On modifie l'accessit de 60 à 40 joueurs requis pourcadeauter un solo.

Tournois individuels

- La capacité de la salle d'un tournoi doit figurer dans l'invitation.
- Il est interdit d'inclure une boisson obligatoire dans la finance d'inscription.
- Il est possible d'arrondir les finances d'inscription à virgule (lors de rabais).
- Grâce à la rubrique « Document », il est possible pour un joueur d'inscrire d'autres membres de son club, si ceux-ci n'ont pas de compte FSSc.
- Il est autorisé (mais pas obligatoire) pour un organisateur d'attendre un joueur 15 minutes, en cas de retard exceptionnel.
- Si un joueur n'est pas d'accord avec la Commission technique d'appel (CTA), saisir la commission de recours FISF.

Championnat suisse

- L'organisateur d'un championnat suisse est soit un club soit le Comité (pas de redevances dans ce dernier cas).
- Une double correction en différé n'est pas autorisée ; celle-ci doit obligatoirement être effectuée sur place.
- Un Petit Chelem est obligatoire en fin de championnat, même si celui-ci n'a rassemblé que 20 joueurs !
- Est ajoutée la catégorie des Rubis (83 ans et plus).
- L'aide financière pour la salle se monte à CHF 300 au maximum.

Francis Antoine Niquille s'étonne que le règlement n'attribue pas un forfait pour les trophées. Les membres de la CCT lui répondent que le règlement stipule que le montant des trophées est remboursé s'il est « raisonnable », mais ne prévoit pas de forfait.

Claude Tharin estime que, pour les tournois en semaine, une capacité d'accueil exigée de minimum 60 joueurs est trop contraignante. Yvan Citherlet répond que l'on devrait effectivement changer « obligatoirement » par « idéalement ». Il rappelle que la capacité d'accueil doit être indiquée sur l'invitation, mais dit que la CCT tolèrera des capacités non idéales.

Petit Chelem

- Pour les tournois en 3 manches rassemblant au minimum 60 joueurs, l'organisation d'un Petit Chelem est obligatoire. Si l'organisateur souhaite déroger à cette obligation, il doit en avertir la CCT le jour de clôture des inscriptions.
- Pour les tournois en 2 manches rassemblant au minimum 60 joueurs, l'organisation d'un Petit Chelem est facultative.
- Pour les championnats suisses ouverts à toutes les catégories, l'organisation d'un Petit Chelem est obligatoire.

Les votes sont les suivants : 57 pour, 0 contre, 3 abstentions. Ces modifications sont acceptées.

11. Calendrier de la saison 2022-2023

Roberto Seixas présente les prochains évènements du calendrier.

La nouveauté de cette saison est le lancement d'un circuit de Scrabble classique en 6 tournois, soit environ un par mois : ils sont prévus les 8 octobre et 12 novembre 2022 et les 28 janvier, 11 février, 22 avril et 13 mai 2023. Ceux-ci se tiendront sur 5 rondes de 13h15 à 17h30, au centre œcuménique de Vassin (La Tour-de-Peilz) pouvant accueillir 28 joueurs. Cela permettra, espère le Comité, de relancer la discipline après une période de 2 ans quasiment sans tournoi de Scrabble classique.

Un classement sera fait sur la base des 4 meilleurs résultats de chaque joueur lors de ce circuit. Les 4 premiers de ce classement seront qualifiés pour les CDM de Bulle. Ces tournois sont ouverts aux débutants et aux non affiliés, qui ne pourront être qualifiés pour les CDM que s'ils s'affilient à la FSSc.

Claude Tharin s'étonne qu'il n'y ait que 4 places qualificatives alors que les CDM auront lieu en Suisse. Roberto Seixas précise la répartition des 10 places auxquelles la Suisse aura droit en Scrabble classique : 4 via ces tournois, 3 via le championnat suisse (le 26 novembre à 9h45, en 8 rondes) et 3 via le classement international.

12. CDM Bulle 2023

Francis Antoine Niquille prend la parole et présente les CDM à venir.

Le comité d'organisation de Bulle 2023 se compose, autour de son président Francis Antoine Niquille, d'un vice-président, Michel Mooser, directeur financier, et d'une vice-présidente, Dominique Pittet, chargée des relations avec la FISF. On y retrouve également Monique Schulthess (trésorière), Yvan Muster (inscriptions), Daniel Kissling (arbitrage), José Requena (communication), Laurent Yerly (technique), Nicolas Horner (jeunes) et Grégoire Tercier (vente en ligne).

Le lieu choisi est l'Espace Gruyère, comme en 1999. En revanche, le prix de la location est passé de CHF 20'000 à CHF 90'000 !

Le programme des compétitions Élite est clairement divisé en 2 parties : le Classique du 14 au 16 juillet et le Duplicate du 18 au 22 juillet, ce qui permet des économies dans l'arbitrage et les locations. Le programme est encore prévisionnel et doit encore être validé par la FISF.

Le budget s'appuie entre autres sur du sponsoring, mais aussi sur la vente du livre de mots croisés « spécial Suisse » ; l'impression des numéros 4 (Genève) et 5 (BEJUNE) est en cours. Sans oublier les produits de bouche (bière artisanale, caramels à la crème, fondue).

Les bémols financiers sont la parité EUR / CHF et les prix prohibitifs de l'hébergement. Il existe des possibilités avec Airbnb, mais tout en Suisse est cher ! On essaye de favoriser l'accueil par les scrabbleurs. Le comité d'organisation fait appel aux candidatures.

Barbara Schaffter demande ce qu'il en est des hôtels. Francis Antoine Niquille répond que, malheureusement, ils ne font pas de prix spéciaux. Ils ne peuvent de plus pas garantir des prix pour dans une année...

13. Discussions et remerciements

Yvan Muster présente les nouveautés du site Internet : l'onglet AG-FSSc, avec les documents utiles (rapports d'activités) ainsi que ceux des AG précédentes ; la gestion de la boutique depuis le site, avec des articles répertoriés par groupe.

Sylvianne Henriot demande si cette boutique ne pose pas de problème aux Cléron. Dominique Pittet répond que non, pas plus qu'avec Allagnat. Elle ajoute qu'il est possible de passer commande (CHF 7 de frais de port) ou, pour les affiliés, de demander une livraison dans un tournoi. Les petits envois peuvent se faire par la poste. Elle encourage finalement tout le monde à activer son compte FSSc ; sinon, cela génère trop de travail pour Yvan Muster.

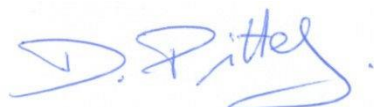
Doriane Muhlemann demande si l'on peut écrire à secretariat@fssc.ch. On lui répond que oui, et que l'on décidera lors de notre 1^{re} séance de comité si cela incombera à Dominique Iervolino ou à Yvan Muster.

La présidente remercie le restaurant pour son accueil et la salle gratuite.

La séance est levée à 12h35.

Dominique PITTET

Présidente



Grégoire TERCIER

Trésorier

